



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 du mois de juillet à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BARON-GARBETT, BINOTTO, ESTEVES, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.

Procuration(s) : MME BACCO (pouvoir MME FERRES) et MME CAZALBOU (pouvoir M BONNAND) MM DAVY (pouvoir MME BINOTTO) et RICHIR (pouvoir M. LAFFONT).

Absent(s) excusé(s) : ---

Madame BINOTTO a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Pouvoirs : 4
Excusés : 0
Quorum : 14

Date de convocation : 05/07/2024

Date d'affichage : 05/07/2024

DÉLIBÉRATION N° D-2024/42

Objet : Demande de subvention Département

Le Conseil Départemental apporte son soutien au travers du dispositif TLPJ (Temps Libre Prévention Jeunesse) aux structures jeunesse accueillant les 11-17 ans. A ce titre le service jeunesse de la commune de Pechbonnieu peut bénéficier de cette subvention afin d'organiser des projets de préventions et des activités sensibilisant aux changements climatiques

Comme chaque année l'équipe d'animation de L'atelier proposera des activités et évènements en lien avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser les jeunes sur les enjeux du changement climatique
- Amener les jeunes à travailler ensemble dans l'élaboration d'un projet collectif engagé sur la thématique de l'environnement
- Promouvoir la créativité comme outil de sensibilisation, d'émancipation et d'actions.

La ville de Pechbonnieu souhaite solliciter du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention de 3.500 € au titre de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide selon la répartition des voix ci-dessous que

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BARON-GARBETT, BINOTTO, ESTEVES, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- Autorise Madame le Maire à solliciter 3.500 € auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif Temps Libre Prévention Jeunesse et à signer tout document afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire



Sabine GEIL-GOMEZ